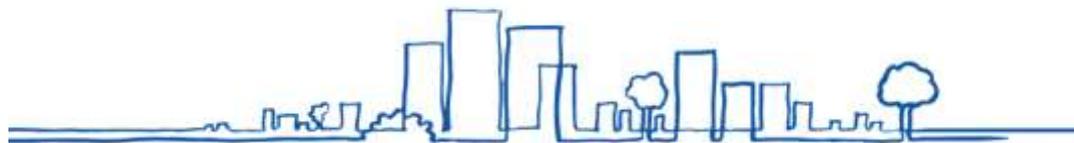


Projet d'étude et de définition d'un plan de lutte contre la précarité alimentaire en Bourgogne – Franche Comté

Présentation au ROSS

10 février 2022



**PRÉFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

FORS RECHERCHE
SOCIALE

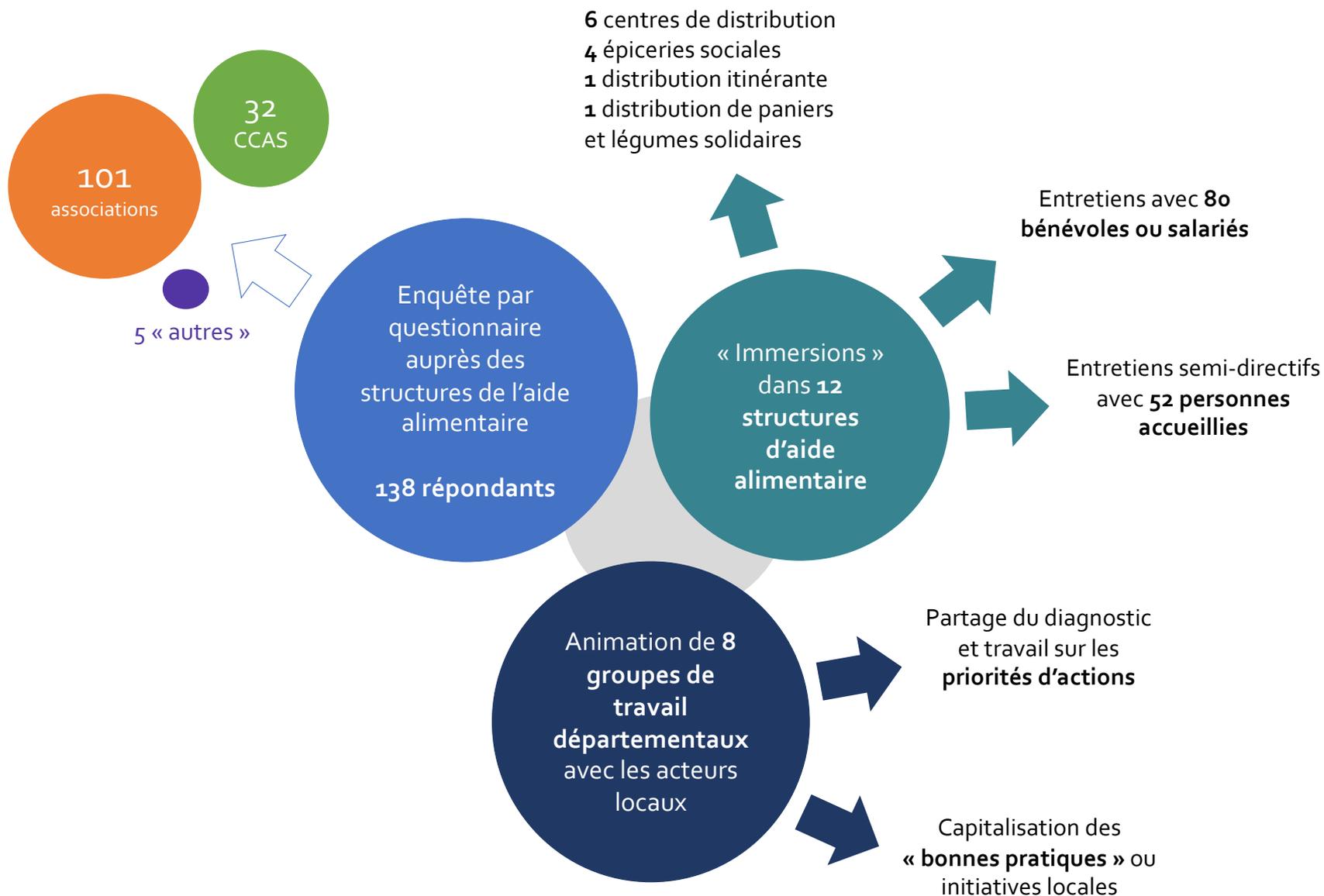
1. Contexte et méthodologie

2. Constats issus du diagnostic et pistes d'action

Les objectifs de l'étude

- Une étude réalisée entre **octobre 2020 et décembre 2021**
- Une étude visant à analyser **l'adéquation de la réponse apportée aux situations de précarité alimentaire** pour définir ensuite **un plan d'action régional** :
 - Un besoin de connaissance, avec la **réalisation d'un diagnostic de l'offre actuelle d'aide alimentaire, ses points forts et ses limites**
 - **L'élaboration de recommandations et de pistes d'actions** permettant de mieux répondre aux besoins des publics et d'améliorer la qualité de l'aide apportée
- Une étude **co-pilotée par la DREETS et le « GT5 alimentation » régional** dont elle contribue à alimenter les travaux

Méthodologie de l'étude



**En préambule : éléments de connaissance sur les
publics de l'aide alimentaire**

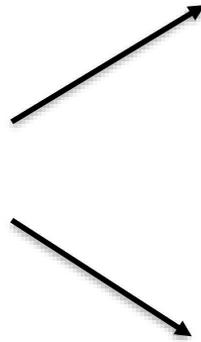
Une variété de profils et de modalités de recours à l'aide alimentaire

Les grandes caractéristiques...

Des personnes isolées, des couples avec enfants et des foyers monoparentaux

Des bénéficiaires de minima sociaux, dans une moindre mesure des demandeurs d'emploi et des personnes sans ressources

Des personnes issues de la commune et des communes limitrophes



... et les profils des usagers

Des usagers très dépendants de l'aide alimentaire

Profil 1 – les « captifs » de l'aide alimentaire

Usagers dans la durée

Publics aux ressources stables mais faibles qui cumulent les problématiques

Profil 2 – Les « nouveaux pauvres »

Recours plus récent (et peut être transitoire)

Baisse brutale de ressources (ruptures de droits...)

Des usagers moins dépendants de l'aide alimentaire

Profil 3 – les « habitués gestionnaires »

Usagers dans la durée

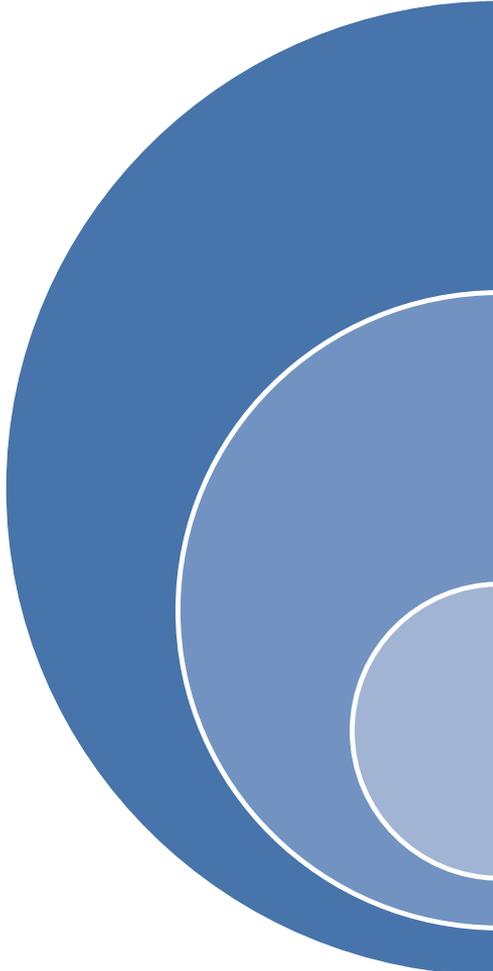
Economie domestique et capacité d'achats complémentaires

Profil 2 – Les « intermittents »

Coupe de pouce ponctuel

Ressources instables

De l'aide alimentaire à la lutte contre la précarité alimentaire : un diagnostic et un plan d'action structurés sur 3 niveaux d'objectifs



Niveau 1. Combler un besoin alimentaire de première nécessité, répondre à une « urgence » vitale

→ *Etre en mesure de repérer les besoins, d'orienter les bénéficiaires potentiels et permettre un accès facile et rapide à l'aide*

Niveau 2. Favoriser, pour les ménages aidés, une alimentation diversifiée et de qualité

→ *Proposer un choix large et des denrées de qualité, correspondant aux besoins et aux souhaits des publics*

Niveau 3. Accompagner la restauration de l'autonomie alimentaire ou la sortie de l'aide alimentaire

→ *Permettre aux personnes de recouvrer une dignité, d'être acteurs de leur alimentation et de la société*

1. Contexte et méthodologie

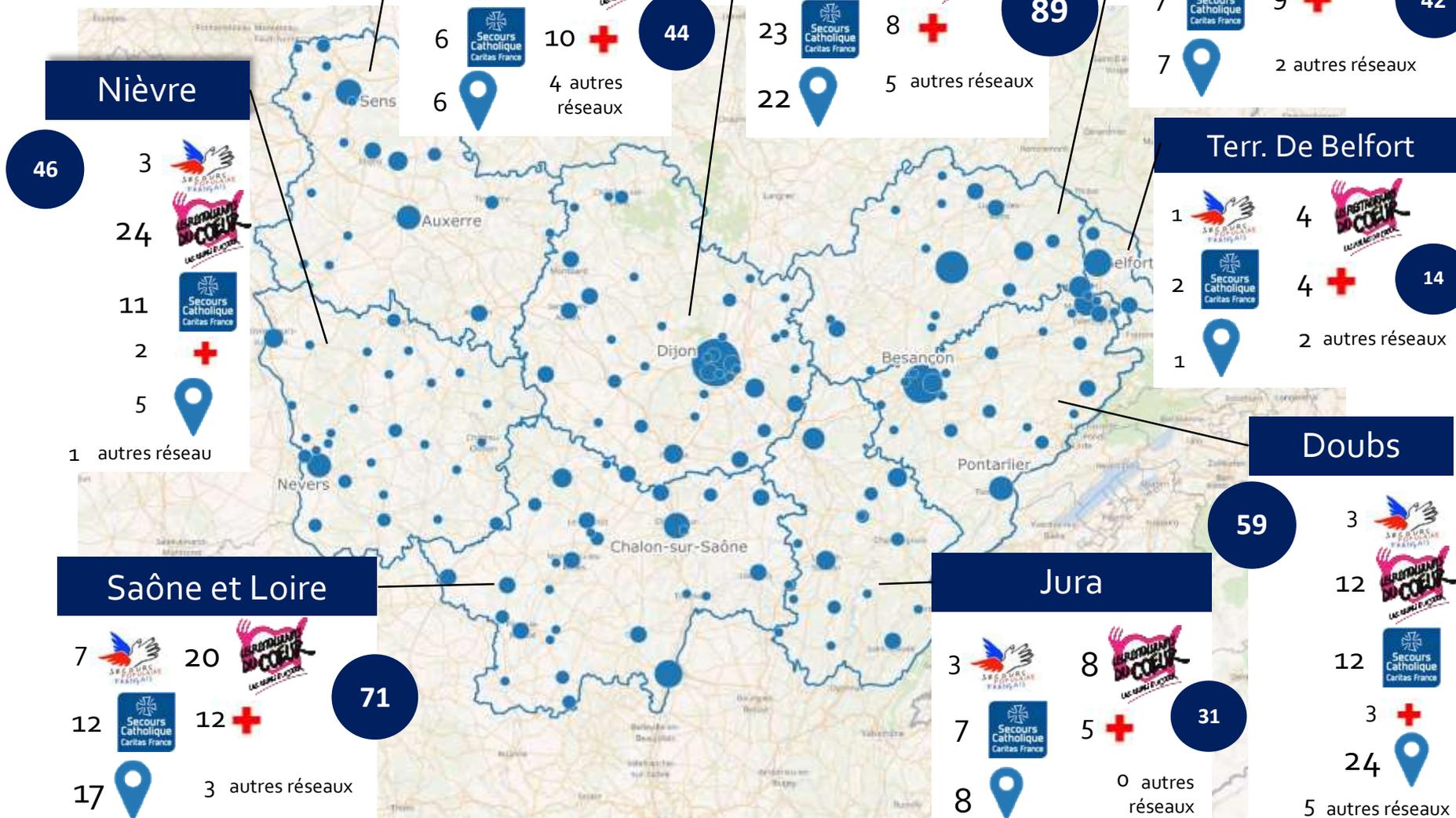
2. Constats issus du diagnostic et pistes d'action

Niveau 1. Comblen un besoin alimentaire de première nécessité, répondre à une « urgence » vitale

430 points de distribution recensés dans le cadre de l'étude (hors CCAS)

 Nb de structures à la commune

 Structures habilitées régionalement



Les Banques Alimentaires, un acteur-clé de l’approvisionnement des structures d’aide alimentaire dans la région

- Les structures répondantes à l’enquête mentionnent **4 sources principales d’approvisionnement** :
 - Les **Banques alimentaires** (75% des répondants)
 - Les **achats directs** (53%)
 - Les **ramasses auprès de GMS** (31%)
 - Les **dons d’entreprises** (28%)
- Une grande partie des structures distribuant l’aide alimentaire est approvisionnée essentiellement par **l’une des 3 Banques alimentaires de la région.**

Banque Alimentaire Bourgogne	Banque Alimentaire Franche-Comté	Banque Alimentaire Jura
<p>Territoires : Côte d’Or (21), Nièvre (58), Saône-et—Loire (71), Yonne (89)</p> <p>Sites : Dijon (21), Nevers (58), Chalon-sur-Saône (71), Sens (89)</p> <p>Equipe : 10 salariés, 170 bénévoles,</p> <p>176 structures fournies dont une quarantaine de CCAS (colis d’urgence) et 22 épiceries sociales (60% des bénéficiaires)</p> <p>+ de 2600 tonnes distribuées (2019)</p>	<p>Territoires : Doubs (25), Haute-Saône (70), Terr. De Belfort (90)</p> <p>Sites : Besançon (25), Montbéliard (25), Pontarlier (25), Vesoul (70)</p> <p>Equipe : 4 salariés, 250 bénévoles</p> <p>88 associations fournies</p> <p>Env. 2300 tonnes distribuées à des associations habilitées, 200 à des CCAS (2019).</p>	<p>Territoires : Jura (39)</p> <p>Sites : Champagnole (historique), Dole (antenne récente)</p> <p>Equipe : 2 salariés, env. 40 bénévoles</p> <p>55 associations fournies (essentiellement des ES) et de nombreux CCAS pour des colis d’urgence.</p>

Principaux constats issus du diagnostic

- **La persistance de freins aux recours à l'aide :**
 - Méconnaissance de l'offre : « ce n'est pas pour moi »
 - Accessibilité difficile, en particulier en milieu rural, parfois en ville
 - Représentations négatives de l'aide alimentaire qui freinent ou retardent le recours à l'aide
- **Un maillage insuffisant dans certains secteurs**
- **Difficulté à « aller vers », coût financier et logistique des distributions itinérantes**
- **Des publics potentiels qui ne se manifestent pas ou qu'il est difficile de repérer**

Il n'y a pas longtemps, on a eu un monsieur qui est arrivé à 13h pour la distribution, mais il était parti en bus à 9h30, ensuite il avait attendu l'ouverture du local, et il reprenait son bus à 17h30. (bénévole)

16% des structures proposent un système de livraison à domicile et **10%** ont mis en place des dispositifs itinérants.

Je ne connaissais pas avant les Epicerie itinérantes et en petite zone rurale, plein de gens n'osent pas le dire, ils ont peur de demander de l'aide, vous savez. (femme 60 ans)

Les pistes d'action proposées

- > Un sujet sur lequel les associations et services sociaux se mobilisent
- > Plusieurs initiatives repérées en région :
 - Développement de plusieurs projets de distributions itinérantes
 - Création de supports d'information partagés (cartographies de l'offre, flyers...)

Objectif 1.1- Améliorer le repérage des publics en précarité alimentaire et lutter contre le non-recours



- S'appuyer sur les acteurs qui **interviennent à domicile** pour mieux repérer les besoins
- **Sensibiliser les travailleurs sociaux** aux situations « à risque » d'insécurité alimentaire

Objectif 1.2 - Mieux informer et orienter les publics



- Elaborer et diffuser aux acteurs **des outils d'information actualisés**
- Renforcer **l'interconnaissance** des acteurs via des temps de rencontres

Objectif 1.3 – Rendre l'aide alimentaire plus accessible



- Soutenir le **déploiement des dispositifs itinérants**
- Améliorer la **connaissance des solutions de mobilité** des collectivités territoriales
- Développer les partenariats avec **les établissements de formations et universités**
- **Adapter les horaires** aux besoins de certains publics

Niveau 2. Favoriser, pour les ménages aidés, une alimentation diversifiée et de qualité

Les constats issus du diagnostic

- **Des impacts substantiels et positifs de l'aide sur l'alimentation des usagers, mais :**
 - Des quantités pouvant être insuffisantes pour certains usagers
 - Un choix parfois contraint par l'offre disponible et une forme de « pression » lors des temps de distribution
 - Des denrées parfois manquantes ou peu adaptées
 - Le souhait de pouvoir bénéficier de davantage de produits frais (fruits, légumes, laitages, viande...)
- **Des difficultés qui font écho aux problématiques d'approvisionnement des structures :**
 - Problématiques d'anticipation (et de lissage)
 - Difficile diversification des sources d'approvisionnement :
 - Moyens humains et financier limités (pour les achats, les ramasses)
 - Recours aux circuits locaux difficile à concrétiser faute de connexion avec le monde agricole

*Il y a des jours où on arrive ici, il n'y a presque rien. Ça dépend de la collecte et de l'heure à laquelle on vient. En fin de journée, il n'y a presque rien dans le panier.
(Femme 71 ans)*

La question des produits frais revient tout le temps. On fait des ramasses et on a de moins en moins de produits frais. Il y a un vrai sujet autour de l'approvisionnement en produits frais ». (Acteur - Groupe de travail)

39% des structures évoquent des «denrées qui périssent car non distribuées à temps ou en trop grand nombre », **37%** évoquent un manque de vision à moyen terme sur les approvisionnements, **35%** des problèmes de stockage et **28%** des produits qui ne correspondent pas aux besoins des usagers

Les pistes d'action proposées

- **Des coopérations inter-acteurs existent mais dépendent d'initiatives locales** : le renforcement des coopérations est la première piste d'amélioration évoquée par les structures répondantes
- **Plusieurs initiatives repérées en région** :
 - Intégration dans certains Projets alimentaires territoriaux
 - Partenariats solidaires avec les agriculteurs locaux, plateformes d'achats groupés...

Objectif 2.1 – Diversifier et accroître l'offre de produits frais, de préférence en circuits courts



- Développer les plateformes d'achats groupés entre acteurs de l'aide alimentaire
- Renforcer les liens entre les acteurs de l'aide alimentaire et les acteurs de la filière agricole,
- Inciter, sur le plan national, à travailler sur un cadre engageant les GMS sur des critères de qualité
- Accompagner les acteurs de l'aide alimentaire dans la mutualisation et le reconditionnement des ramasses, et dans les échanges de denrées entre structures

Objectif 2.2 – Adapter les produits proposés aux besoins des publics, à leurs goûts et habitudes alimentaires



- Mieux connaître les attentes des usagers pour mieux orienter les achats (enquêtes de satisfaction...).
- Renforcer les possibilités de choix des usagers lors des distributions.
- Développer l'offre de produits d'hygiène et de produits d'entretiens.

Niveau 3. Accompagner la restauration de l'autonomie alimentaire ou la sortie de l'aide alimentaire

Les constats issus du diagnostic

- Une fonction « socle » d'écoute et d'orientation, et au-delà un rôle important sur le plan du soutien moral et du lien social
- Une fonction d'accompagnement souvent complexe :
 - Moyens humains et matériels disponibles : 41% des structures évoquent un besoin de formation sur les fonctions d'écoute et d'accompagnement
 - Difficile expression des besoins par les usagers
- Des questionnements sur le sens de cet accompagnement :
 - L'ancrage de longue durée (voire permanent) dans l'aide alimentaire : un circuit d'alimentation parallèle pour les ménages précaires ?
 - Un sentiment de stigmatisation encore important et un sentiment d'« assistanat » parfois mal vécu.

*Je viens aussi pour l'accueil et la convivialité. C'est un moment chaleureux. Quelque part, c'est un point d'équilibre, ce rendez-vous du vendredi.
(Homme 49 ans)*

93% des structures proposent un accueil et une écoute, **41%** accueillent des permanences de partenaires

*On a des difficultés à voir comment ils peuvent sortir de cela... Pour nous, dans épicerie sociale, il y a social, c'est un lieu de reconstruction, ils n'ont pas vocation à y venir pendant des années.
(association)*

Il faudrait favoriser la démocratie alimentaire avec la mise en place de lieux ouverts sur l'extérieur, accueillant une pluralité d'activités dont l'accès à une alimentation digne et durable resterait l'axe central, mais qui permettrait d'infuser de nombreux autres domaines. (Association)

Les pistes d'action proposées

- > Un sujet globalement complexe à aborder pour les structures locales, et diversement approprié
- > Des acteurs « moteurs » qui développent des initiatives visant à penser l'aide alimentaire au-delà de sa fonction palliative et d'urgence : création de tiers lieux alimentaire, développement du bénévolat des personnes aidées, implication des usagers dans des projets solidaires associant les agriculteurs locaux...

Objectif 3.1 - Améliorer les conditions d'accueil, d'écoute et d'orientation au sein des structures



- Faciliter l'accès des bénévoles aux formations (posture, écoute...)
- Soutenir l'aménagement de locaux adaptés

Objectif 3.2 – Favoriser le passage du statut de « bénéficiaire de l'aide » à celui d'acteur de son alimentation



- Permettre aux personnes accueillies qui le souhaitent d'être bénévoles
- Soutenir les projets valorisant la posture de « consommateur-acteur » (groupements d'achats ou « paniers solidaires » participatifs)
- Accompagner le développement des tiers lieux alimentaires

Objectif 3.3 – Conforter le rôle des structures dans l'insertion des publics



- Développer les projets d'insertion par l'activité économique autour de l'aide alimentaire et de l'alimentation
- Renforcer le partenariat entre associations et structures d'accompagnement (missions locales, services sociaux, acteurs de la santé...) par le biais de permanences ou d'interventions ponctuelles

Vers la mise en œuvre d'un plan d'action régional

- Des structures d'aide alimentaire qui souhaitent renforcer les coopérations et les échanges
- Des structures parfois isolées et peu outillées, et qui ont besoin d'être soutenues pour investir les différents niveaux de lutte contre la précarité alimentaire
- Une étude qui révèle la multiplicité des initiatives locales et souligne **deux enjeux transversaux** :
 - **Consolider la connaissance** des publics exposés à la précarité alimentaire et du fonctionnement des structures, en agrégeant les sources de données associatives et institutionnelles
 - **Diffuser et capitaliser les bonnes pratiques locales** dont la connaissance pourrait bénéficier à l'ensemble des acteurs, publics comme associatifs